



BULLETIN D'INFORMATIONS - N°255 – MAI 2024 Site Internet : [www.saint-servais-29.fr](http://www.saint-servais-29.fr)

## AVIS AUX HABITANTS

### Recensement

Les filles et les garçons nés en mai 2008 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.



Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.

### Chiens en divagation :

Après de nombreuses plaintes en Mairie, il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leurs animaux ne soient pas en divagation. Dans le cas contraire, nous serions dans l'obligation d'envoyer votre animal à la fourrière de BODILIS.

### Aboiement chien

Des plaintes ont été déposées en mairie concernant les aboiements de chiens. Nous vous rappelons que les propriétaires de chiens et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité du voisinage. Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler et gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos, attenant ou non à une habitation.



Modifications Horaires mairie : La mairie sera fermée tous les après-midis pendant les vacances scolaires.

La mairie fermera exceptionnellement le vendredi 10 mai. Réouverture le samedi 11 dès 9H.



## AGENDA



AU BOUILLON DE CULTURE : MARDI 30 AVRIL de 14H à 17H à la salle des associations.

*Après-midi jeux de société dès 5 ANS. Inscription auprès d'Adeline au 06.89.74.63.91*

UNC : Cérémonie du **8 mai** à **11H** au monument aux morts.



## CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 11 avril 2024 à la salle ty léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Valérie PAUL et Virginie MASSEY, absentes excusées.

Le secrétaire de séance est Corentin PARENT.

Valérie PAUL a donné pouvoir à Thierry MAGUEREZ.

Virginie MASSEY a donné pouvoir à David LE BORGNE.

**COMPTES DE GESTION :** Madame Valérie THOMAS, Conseillère aux décideurs locaux de la Direction Générale des Finances Publiques a validé les comptes de gestion pour l'année 2023. Le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes de gestion qui concordent avec les comptes administratifs 2023.

### **COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 :**

Les comptes administratifs du budget principal commune et le budget assainissement ont été étudiés lors du dernier conseil du 19 mars dernier.

En section de fonctionnement les recettes se sont élevées à 733 583,98 € et les dépenses à 632 333,14 € soit un excédent de 101 250,84 €.

Les recettes d'investissements sont de 661 838,36 € et les dépenses s'élèvent à 371 950,21 € soit un excédent d'investissement de 289 888,15 €.

Le résultat global de l'exercice pour le budget communal est excédentaire pour un montant de 391 138,99 €.

### **Assainissement :**

L'excédent de fonctionnement est de 781,43 €. La section d'investissement se clôture par un excédent de 2 233,00 €. L'année 2023 se termine par un excédent de 3 014,43 €.

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité par le conseil.

### **TAUX D'IMPOSITION 2024 :**

Les élus ont décidé à la majorité (2 abstentions) de conserver les taux, à savoir, 13,13 % pour la taxe d'habitation, 35,09 % pour la taxe sur le foncier bâti et 35,85 % pour le foncier non bâti.

### **BUDGET PRIMITIF 2024**

Les comptes de fonctionnement et d'investissement 2024 (commune) ont été examinés par le conseil municipal le 19 mars dernier.

### **Budget Commune**

En fonctionnement : Le budget est équilibré à 828 574 euros.

En investissement : Le budget en investissement est équilibré à 1 155 726 euros. Les principaux investissements pour l'année 2024 concernent la construction de la MAM et de l'ALSH pour un montant de 888 854 €, 70 000 € pour l'installation d'un terrain multisport, 50 000,00 € consacrés à la restauration de l'estrade (merule) à l'église, 50 000 € pour les travaux de voirie, 10 000 € pour l'agrandissement du columbarium.

Le budget primitif du budget principal « commune » est voté à l'unanimité par le conseil municipal.

### **Amende de police 2024**

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour déposer un dossier pour l'année 2024. Ce dossier est à déposer pour 30 avril 2024.

### **Numérotation**

Une commission numérotation est mise en place.

### **Emprunt 2024**

Les travaux de la MAM (Maison des Assistantes Maternelles) ont bien avancé, les factures sont à payer. Un emprunt devra être sollicité. Le conseil donne son accord pour souscrire un nouvel emprunt.

### **Agenda**

- Prochains conseils les jeudis 16 mai, le 20 juin et le 18 juillet 2024.

## PAROISSE

### Les messes des week-end, de l'Ascension et de Pentecôte.

- Samedi 4 mai à 18h30 Pardon de LAMPAUL-GUIMILIAU.
- Dimanche 5 mai à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.
- Jeudi de l'Ascension 9 mai à 10h30 Pardons de TREZILIDE et de SAINT-ELOY et messe à LANDIVISIAU (1ère Eucharistie).
- Samedi 11 mai à 18h30 Pardon de PLOUNEVENTER.
- Dimanche 12 mai à 10h30 à LANDIVISIAU (Jumelage avec BAD SOODEN ALLENDORF), PLOUZEVEDE et SIZUN.
- Samedi 18 mai à 18h30 à SAINT-THEGONNEC.
- Dimanche de Pentecôte 19 mai à 10h30 Pardon de Lambader à PLOUVORN et messes à LANDIVISIAU (Profession de Foi) et à COMMANA.
- Samedi 25 mai à 18h30 à TREZILIDE.
- Dimanche 26 mai à 10h30 Pardon de SAINT-DERRIEN et messes à LANDIVISIAU et SIZUN.

### Temps de partage et de prière à 18h à l'église les vendredis

- le 17 mai à BODILIS
- le 24 mai à SAINT-DERRIEN

## AMICALE TROUZ AN DOUR

SURPRISE : jeudi 11 avril, goûter améliorer pour les adhérents présents qui ont fait honneur au plat de charcuterie et aux viennoiseries. Un repas en commun sera également organisé avant l'été.

### PROCHAINES RENCONTRES :

- Le mercredi 15 mai : qualification de pétanque du secteur du Ponant à Plougar en vue de la finale départementale du mercredi 5 juin à Plounévez-Lochrist.
- Le mardi 21 mai : premier interclubs de dominos/pétanque de la saison à Lampaul-Guimiliau.
- Le mercredi 29 mai : journée cantonale à Bodilis, dominos, pétanque, marche ...

### Date à retenir : le mardi 18 juin, interclubs à Saint-Servais.

SORTIE DU PONANT : Les personnes intéressées par la sortie du Ponant qui aura lieu le mercredi 11 septembre au Guilvinec sont invitées à se faire connaître dès à présent. Il reste encore quelques places. Coût 70 € environ par personne.

## PORTE OUVERTE



### Dimanche 28 avril de 9H à 17H30

9h : Traite (dans la limite des places disponibles, pas de réservation)  
10h - 17h30 : Visite de la ferme, dégustation et vente de fromages.

## SONDAGE

Comme vu dans plusieurs communes, la distribution du bulletin se fait par la mise à disposition de celui-ci dans les commerces et la Mairie.

Nous souhaitons connaître votre avis pour la distribution du bulletin communal.

Merci de compléter ce sondage et nous le rapporter en Mairie afin de prendre une décision.



Distribution du bulletin par courrier

Distribution du bulletin par mail

Mise à disposition à la mairie et l'Innatendue

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse mail : .....

**BULLETIN N°256 – JUIN 2024** : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le lundi 20 mai à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 22.



Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400 / Tel 02.98.68.15.21 / Fax 02.98.68.34.82.

courriel : [mairie.saintservais@orange.fr](mailto:mairie.saintservais@orange.fr)

## MEMENTO

<b><u>MAIRIE :</u></b> 02.98.68.15.21  Lundi, mardi, jeudi : 8h00-12h/13h30-17h30 Mercredi, vendredi : 8h-12h Samedi : 9h-12h  Mairie.saintservais@orange.fr	<b><u>ALSH :</u></b> Contact : 06.66.43.46.42 <a href="https://alshplounstserstder.iimdofree.com/">https://alshplounstserstder.iimdofree.com/</a>  <b><u>ÉCOLE:</u></b> Contact : 09.61.20.66.81  Garderie : 06.87.29.71.04  Animateur : animationstservais@gmail.com 07.89.02.91.20/Instagram :ej_stservais_stderrien	<b><u>BIBLIOTHÈQUE:</u></b> Mercredi de 17h00 à 18h30 Dimanche de 10h30 à 11h45  Tél : 02.98.24.62.18  <b><u>Piscine Landivisiau</u></b> 02 98 68 09 00	<b><u>Urgences :</u></b> Médecin de garde 15 SAMU Pharmacie de garde 3237  Pompiers 18, portable 112  Gendarmerie 17	<b><u>Infirmière Libérale:</u></b> Mme HENNEQUEZ contact : 07.86.05.43.81  <b><u>Déchetterie et fourrière animale de Bodilis</u></b> 02 98 68 99 99
---	--	--	--	--



Retrouvez toutes les informations de la commune sur PanneauPocket, n'hésitez pas à télécharger l'appli.